



SÉANCE ORDINAIRE DU 2 OCTOBRE 2017

Procès-verbal de la séance du conseil de la Municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande tenue le 2 octobre 2017 à 20:00 heures à la salle municipale au 152, rue Municipale de Saint-Adrien-d'Irlande.

Tous formant quorum sous la présidence de Monsieur Claude Blais, conseiller.

Étaient présents aux délibérations Messieurs les conseillers et Madame la conseillère :

- | | |
|----------------------|------------------------|
| 1- Rock Côté | 4- Dannie Mercier |
| 2- Vanessa Daigle | 5- Jean-Marie Rodrigue |
| 3- Solanges Thibault | 6- |

Madame Ghislaine Leblanc agit comme secrétaire-trésorière, directrice générale.

Après une minute de silence, la séance commença à 20:00 heures.

Madame Jessika Lacombe fait la lecture de sa lettre de démission pour son poste de mairesse.

NO-17-135 PRÉSIDENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 OCTOBRE 2017

PROPOSÉ PAR : JEAN-MARIE RODRIGUE
APPUYÉ PAR : VANESSA DAIGLE
ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil nomment Monsieur Claude Blais, conseiller pour présider la séance ordinaire du 2 octobre 2017.

ADOPTE

NO-17-136 LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR ET ADOPTION

PROPOSÉ PAR : ROCK CÔTÉ
APPUYÉ PAR : SOLANGES THIBAUT
ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil adoptent les comptes pour la période du mois de septembre 2017, totalisant 43 108.75\$ et approuvent le paiement des salaires de la semaine 36 à 39, totalisant 8 557.50\$ et autorisent la secrétaire-trésorière, directrice générale, Madame Ghislaine Leblanc, à effectuer le paiement.

Administration	2 820.21\$
Visite prévention	220.09\$
Voirie	8 899.71\$
Eau potable	1 643.52\$
Déchets domestiques	4 359.23\$
Projet FDT	7 798.52\$
Eaux usées	11 193.58\$
Remises gouvernementales	2 991.24\$

Que les membres de ce conseil acceptent également l'état des revenus et des dépenses pour le mois de septembre 2017 ainsi que les états comparatifs pour le deuxième semestre.

Réf. : selon les données du logiciel municipal (**PG Megagest informatique**) et approuvées par le comité du conseil et du conseiller, Monsieur Claude Blais, président de la séance ordinaire du 2 octobre 2017 au nom de cette même municipalité.

ADOPTE

NO-17-139 DÉMISSION DE LA MAIRESSE

PROPOSÉ PAR : DANNIE MERCIER
APPUYÉ PAR : JEAN-MARIE RODRIGUE
ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil prennent acte et acceptent la démission de la mairesse, Madame Jessika Lacombe.

ADOPTE

**NO-17-140 AUTORISATION D'UN ACTE
DE SERVITUDE NOTARIÉ**

PROPOSÉ PAR : JEAN-MARIE RODRIGUE
APPUYÉ PAR : VANESSA DAIGLE
ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil autorisent la directrice générale Madame Ghislaine Leblanc à signer, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande, l'acte de servitude notarié à intervenir entre la Municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande, Tommy

Attendu que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

Attendu qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

Attendu que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

Attendu que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

Attendu que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

Il est résolu de proclamer Saint-Adrien-d'Irlande municipalité alliée contre la violence conjugale.

ADOPTE

NO-17-143

CORRESPONDANCE

Aucune

NO-17-144

VARIA

Nous tenons à remercier Monsieur Jean-Marie Rodrigue, conseiller pour son dévouement et son implication au cours de ses 44 années passées sans opposition dans le conseil municipal de la municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande. Il a fait son entrée lors des élections du 6 novembre 1973. Félicitations pour son travail accompli dans notre municipalité.

Monsieur Jean-Marie Rodrigue fait ses remerciements à la population ainsi qu'au conseil municipal.

Lampadaire rural du secteur rue Beaudoin et rue Lessard qui serait situé sur le rang 7. La demande sera transmise au ministère des Transports.

NO-17-145

PÉRIODE DE QUESTION (S)

On demande à Madame France Pelchat si elle veut lire la lettre reçue du Comité Pro-Environnement St-Adrien-d'Irlande dont elle fait partie.

Questionnement concernant le pavage routier sur l'asphaltage du rang 10, route Rousseau et rang 8.

Les citoyens, assistant à la séance, interrogent les membres du conseil sur divers sujets.

NO-17-146

LEVÉE DE LA SÉANCE

PROPOSÉ PAR : ROCK CÔTÉ

APPUYÉ PAR : JEAN-MARIE RODRIGUE

ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil acceptent la levée de la séance à 20 heures 37.

ADOPTE

Claude Blais
Président de la
séance

Ghislaine Leblanc
Secrétaire-trésorière
Directrice générale

Je, _____ atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.